

233

1

**Chambre des Représentans.**

---

**TABLEAU des amendemens adoptés dans les budgets de la Dette publique, des Dotations, de la Justice, des Affaires étrangères, de l'ordre Léopold et de la Marine.**

---

*Budget de la Dette publique.*

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS accordés.	
	<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>. — Dette constituée.</b>			
1	Intérêts de la dette active, inscrite au grand-livre auxiliaire. . . . .	611,894 17	611,894 17	} 7,819,894 17
2	Intérêts de l'emprunt de cent millions. . .	5,130,158 75	5,040,000 "	
	Dotation de l'amortissement. . . . .	1,026,031 75	1,008,000 "	
3	Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt. . . . .	"	150,000 "	
4	Dette flottante. . . . .	1,000,000 "	1,000,000 "	
5	Dette viagère . . . . .	10,000 "	10,000 "	
	<b>CHAPITRE II. — Rémunérations.</b>			
1	Pensions ecclésiastiques . . . . .	975,048 "	962,548 "	} 3,012,500 "
	— civiles. . . . .	401,262 "	401,262 "	
	— civiles . . . . .	207,000 "	207,000 "	
	— militaires. . . . .	1,141,690 "	1,141,690 "	
2	Traitemens d'attente. . . . .	137,500 "	50,000 "	
3	A Subvention à la caisse de retraite. . .	380,000 "	200,000 "	
	B Crédit supplémentaire. . . . .	"	50,000 "	
	( Le ministre des finances ne pourra disposer de ce crédit, ainsi que de la subvention de fr. 200,000, qu'à condition de satisfaire à tous les besoins de la caisse de retraite )			
	<b>CHAPITRE III. — Fonds de dépôts.</b>			
1	Intérêts des cautionnemens dont les fonds sont encore en Hollande . . . . .	160,000 "	160,000 "	} 323,000 "
	Intérêts des cautionnemens de comptables belges inscrits au grand-livre d'Amsterdam. . . . .	6,000 "	6,000 "	
2	Intérêts des cautionnemens versés en numéraire depuis la révolution. . . . .	57,000 "	57,000 "	
3	Intérêts et remboursement des consignations. . . . .	100,000 "	100,000 "	
				11,155,894 17

*Budget des Dotations.*

N°s des chap. des art.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS demandés par le gouvernement	CRÉDITS accordés.
	1	Liste civile. . . . .	2,751,322 75
2	Sénat. . . . .	20,000 00	20,000 00
3	Chambre des Représentans. . . . .	367,665 00	407,655 00
4	1 Cour des comptes. — Personnel. . . . .	43,386 20	
	2 Bureaux. . . . .	58,724 00	117,010 20
	3 Matériel. . . . .	18,900 00	
		<b>TOTAL Fr. . . . .</b>	<b>3,205,987 95</b>

## Ministère de la Justice.

	SOMMES DEMANDÉES.	SOMMES ACCORDÉES.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<i>Administration centrale.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	} 131,000 »
ART. 2. Id. des fonctionnaires. . . . .	105,000 »	95,000 »	
ART. 3. Matériel. . . . .	15,000 »	15,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<i>ORDRE JUDICIAIRE. — Cour de Cassation.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Lit. A. Personnel. . . . .	233,800 »	233,800 »	} 241,800 »
B. Matériel. . . . .	10,000 »	8,000 »	
<i>Cour d'appel.</i>			
ART. 2. Lit. A. Personnel. . . . .	474,400 »	472,890 »	} 492,890 »
B. Matériel. . . . .	16,000 »	16,000 »	
C. Mobilier. . . . .	6,000 »	4,000 »	
<i>Tribunaux de première Instance, Justices-de-Paix, Greffes de Police et de Commerce.</i>			
ART. 3. Lit. A. { Personnel. . . . .	654,466 72	651,466 72	} 1,736,916 72
Matériel. . . . .	18,000 »	15,000 »	
B. Greffiers des tribunaux de commerce. . . . .	11,000 »	11,040 »	
C. Justice-de-peace et police. . . . .	312,720 »	312,720 »	
ART. 4. Présidence des assises. . . . .	12,000 »	12,000 »	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<i>JUSTICE MILITAIRE. — Haute-Cour.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Lit. A. Personnel. . . . .	62,050 »	62,050 »	} 126,230 »
B. Matériel. . . . .	4,200 »	4,200 »	
ART. 2. Auditeurs et prévôts. . . . .	74,310 »	59,980 »	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
ART. UNIQUE. Fonds de poursuites et d'exécution. . . . .	670,000 »	651,000 »	651,000 »
<b>CHAPITRE V.</b>			
ART. UNIQUE. Constructions et réparations. . . . .	35,000 »	35,000 »	35,000 »
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<i>Bulletin Officiel et Moniteur.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Bulletin Officiel. . . . .	30,240 »	30,240 »	} 76,670 »
ART. 2. Moniteur. — Lit. A. Personnel pour les 3 derniers trimestres. . . . .	26,670 »	11,730 »	
B. Matériel. . . . .	50,000 »	34,700 »	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<i>Pensions.</i>			
ART. UNIQUE. Pensions. . . . .	15,500 »	47,500 »	47,500 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<i>Prisons.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Frais d'entretien et nourriture. . . . .	775,000 »	775,000 »	} 2,012,310 »
ART. 2. Traitemens et salaires. . . . .	226,810 »	226,810 »	
ART. 3. Récompenses aux employés pour bonne conduite et actes de dévouement. . . . .	5,500 »	2,500 »	
ART. 4. Frais de bureau et impressions. . . . .	10,000 »	8,000 »	
ART. 5. Constructions et réparations. . . . .	150,000 »	100,000 »	
ART. 6. Achat de matières premières. . . . .	1,000,000 »	900,000 »	

CHAPITRE IX.		SOMMES DEMANDÉES.	SOMMES ACCORDÉES.	
<i>Établissements de Bienfaisance.</i>				
ART. 1 <sup>er</sup> .	Frais d'entretien et de transport des mendians dont le domicile de secours est inconnu. . . . .	11,630 »	11,630 »	} 303,704 »
ART. 2.	Secours à accorder aux établissemens de bienfaisance en cas d'insuffisance de leurs ressources. . . . .	31,746 »	18,000 »	
ART. 3.	Pour avances à faire aux communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité de la société de bienfaisance, et subsides en faveur de la colonie des mendians, fondée par cette société. . . . .	126,984 »	74,074 »	
ART. 4.	Subsides pour les enfans trouvés et abandonnés, sans préjudice du recours aux communes et aux provinces. . . . .	211,640 »	200,000 »	
CHAPITRE X.				
<i>Police.</i>				
ART. UNIQUE.	Frais de police, etc. . . . .	85,000 »	85,000 »	85,000 »
CHAPITRE XI.				
<i>Dépenses imprévues.</i>				
ART. UNIQUE.	. . . . .	20,000 »	15,000 »	15,000 »
				5,220,330 72

## Ministère des Affaires étrangères.

	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS ACCORDÉS.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<i>Administration centrale.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Traitement du Ministre. . fr. 21,000			
Frais d'ameublement. . . . .	33,000 »	25,000 »	
— 2 Traitemens des employés. . . . .	39,060 »	39,000 »	} 77,000 »
— 3 Matériel. . . . .	15,600 »	13,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<i>Traitemens des Agens du service extérieur.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> France. . . . .	62,500 »	58,000 »	} 245,225 »
— 2 Grande-Bretagne. . . . .	88,600 »	80,000 »	
— 3 Prusse. . . . .	60,500 »	17,025 »	
— 4 Autriche. . . . .	30,000 »	30,000 »	
— 5 Russie. . . . .	40,000 »	10,000 »	
— 6 États-Unis. . . . .	25,000 »	25,000 »	
— 7 Diète Germanique. . . . .	12,600 »	3,150 »	
— 8 Brésil. . . . .	21,000 »	5,250 »	
— 9 Espagne. . . . .	12,600 »	3,150 »	
— 10 Italie. . . . .	10,500 »	10,500 »	
— 11 Suède. . . . .	12,600 »	3,150 »	
<b>CHAPITRE III.</b>			
Traitemens des agens en non-activité. . . . .	8,400 »	12,000 »	12,000 »
<b>CHAPITRE IV.</b>			
Frais de voyages des agens du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	90,000 »	70,000 »	70,000 »
<b>CHAPITRE V.</b>			
Frais à rembourser aux agens du service extérieur.	60,000 »	32,000 »	32,000 »
<b>CHAPITRE VI.</b>			
Missions extraordinaires et dépenses imprévues. .	105,000 »	80,000 »	80,000 »
Fr. . . . .			516,225 »

**Ordre LÉOPOLD.**

	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS ALLOUÉS.
ART. 1 <sup>er</sup> .		
Administration de l'Ordre, . . . . .	11,080 »	8,000 »
ART. 2.		
Achat de décorations. . . . .	60,000 »	60,000 »
Fr. . . . .		68,000 »

**Ministère de la Marine.**

	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS accordés.	
CHAPITRE I <sup>er</sup> .			
ART. 1 <sup>er</sup> . Administration centrale ( <i>Personnel</i> ). . . . .	7,350 »	9,870 »	} 13,870 »
2. Administration centrale ( <i>Matériel</i> ). . . . .	4,400 »	4,000 »	
CHAPITRE II.			
ART. 1 <sup>er</sup> . Bâtimens de guerre ( <i>Personnel</i> ). . . . .	290,906 33	278,516 33	} 542,586 33
2. Bâtimens de guerre ( <i>Matériel</i> ). . . . .	263,070 »	263,070 »	
3. Entretien d'une corvette et traitement d'un gardien. . . . .	1,000 »	1,000 »	
CHAPITRE III.			
ART. UNIQUE. Magasin de la Marine. . . . .	23,900 »	23,900 »	23,900 »
CHAPITRE IV.			
<i>Service des ports et des côtes.</i>			
ART. 1 <sup>er</sup> . Personnel. . . . .	4,305 »	4,305 »	} 10,384 »
2. Matériel. . . . .	6,079 »	6,079 »	
CHAPITRE V.			
ART. UNIQUE. Dépenses éventuelles. . . . .	4,200 »	4,200 »	4,200 »
			594,940 33